

LE GRAND SERRE

Avril/Mai/ Juin 2017

www.legrandserre.fr



Le mot du maire

Une année scolaire de plus pour les élèves de l'école primaire et du collège Joseph Bédier. Merci aux enseignants pour le travail accompli et aux parents d'élèves pour les diverses manifestations organisées tout au long de l'année, sans oublier le groupe de théâtre du collège. Bonne continuation à Christèle BENISTANT, enseignante et directrice de l'école primaire, pour sa nouvelle affectation.

Les travaux d'aménagement du village : la réfection des trottoirs et plateaux en béton désactivé dans la Grande Rue (sur le tronçon Place de la Bascule / Place des Halles) sera réalisée pour la fin du mois de juillet. Le mois d'août permettra d'assurer le temps de séchage (3 semaines). La réfection de voirie sur ce tronçon sera réalisée en septembre. Les travaux de la Route du Four seront également terminés fin juillet.

Dans le cadre de la 2^{ème} édition du printemps des cimetières en Rhône-Alpes, et sous l'égide de la bibliothèque, Monsieur AUGÉ a organisé la visite du cimetière du Grand-Serre le 21 mai dernier. Merci à toutes et à tous pour cet investissement.

Suite aux plaintes de nombreux riverains, je vous rappelle que **la vitesse à l'intérieur de l'agglomération du Grand-Serre est limitée à 50** (y compris pour l'Avenue des Terreaux) et qu'une partie de la Grande Rue est limitée à 30. Il est aussi formellement **interdit de se garer sur et entre les passages piétons situés devant les écoles**. Pour la sécurité de tous, et en particulier celle de nos enfants, je vous demande de bien respecter ce règlement. **Il vaut mieux prévenir que guérir...**

Ambroisie : l'arrêté préfectoral n° 2011201-0033 du 20 juillet 2011 prescrivant la lutte contre l'ambroisie en Drôme fixe l'obligation pour chaque propriétaire ou exploitant de prévenir la pousse de l'ambroisie et de détruire les plants d'ambroisie déjà formés avant la floraison et avant la grenaison, ceci afin de prévenir les émissions de pollens et la constitution de stocks de graines dans les sols. **Pour le respect des personnes allergiques, vous êtes priés de faire le nécessaire.**



Je demande également aux propriétaires et locataires de maisons et de terrains **d'entretenir correctement les haies situées en bordure de toutes les routes communales.**

Bruits de voisinage : les administrés sont priés de se conformer à l'arrêté n° 2015183-0024 du 2 juillet 2015 qui règlemente l'utilisation de certains outils (tondeuses, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques) et la limitation du bruit. Les travaux avec les outils précités sont interdits les dimanches et jours fériés.

Rendez-vous le vendredi 14 juillet à 11 heures 15, Place de la Mairie, pour le défilé et la cérémonie au monument aux morts suivis d'un apéritif convivial sous les halles.

Bonnes vacances à toutes et à tous.

Le Maire
Agnès GENTHON

Conseil municipal

du Lundi 29 mai 2017 à 20 H

Après adoption du procès-verbal de la séance précédente, le Conseil Municipal aborde l'ordre du jour.

Déclarations d'Intention d'Aliéner

Madame le Maire présente les déclarations d'intention d'aliéner concernant les parcelles cadastrées :

- D 904, 715 Route de la Roche
- D 294, 165 Route des fonds
- AB 114/AB 125, 7 rue Sans Bout
- D 1009, 6 impasse de Paladru

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide de ne pas exercer le droit de préemption de la commune.

Convention d'Archivage Centre de Gestion

Madame le Maire propose de modifier la convention du Centre de Gestion en augmentant le nombre de jours de présence de l'archiviste (de 2 à 3 jours) pour les archives de la commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve la convention du Centre de Gestion.

Procédure de reprise des tombes au cimetière

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la fin de la procédure de reprise des tombes en l'état d'abandon et propose de valider et de remettre en service les terrains ainsi libérés. Seules les tombes s'intégrant par leur épitaphe ou leur monument au patrimoine et à l'histoire de la commune seront conservées.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, approuve cette décision.

ONF : demande de subvention Sylv'Acctes

Madame le Maire rappelle le programme annuel 2017 des actions proposées en forêt communale par l'ONF concernant la conversion de taillis sous futaie en futaie irrégulière pour les parcelles 1-3-5-9 et propose la demande d'une aide auprès de la fondation Sylv'Acctes

Le Conseil Municipal (13 voix pour et 1 abstention) décide de faire la demande d'aide nécessaire.

Prescription de la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Madame le Maire présente l'opportunité et l'intérêt pour la commune de se doter d'un nouveau plan local d'urbanisme (PLU) et indique les objectifs poursuivis par la collectivité et motivant la révision du PLU.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

1. de prescrire la révision du PLU sur l'ensemble du territoire communal ;
2. de lancer la concertation préalable avec les modalités suivantes :
 - Affichage de la présente délibération pendant toute la durée des études nécessaires
 - Mise à disposition d'un registre qui sera tenu à la disposition du public à l'accueil de la mairie aux heures d'ouverture habituelles
 - Organisation d'au moins une réunion publique
 - Organisation d'une réunion de travail avec les agriculteurs
 - Article dans le bulletin municipal
3. de demander à l'État d'être associé à la révision du PLU ;
4. de consulter, au cours de la procédure, les personnes publiques dès lors qu'elles en ont fait la demande ;
5. qu'un débat aura lieu au sein du conseil municipal sur les orientations générales du projet d'aménagement et de développement durable ;
6. de charger un cabinet d'urbanisme de la réalisation du projet de PLU ;
7. de donner autorisation à Madame le Maire pour signer tout contrat, avenant ou convention de prestation ou de service nécessaires à la procédure de révision du PLU ;
8. de solliciter de l'État, une DGD Urbanisme.

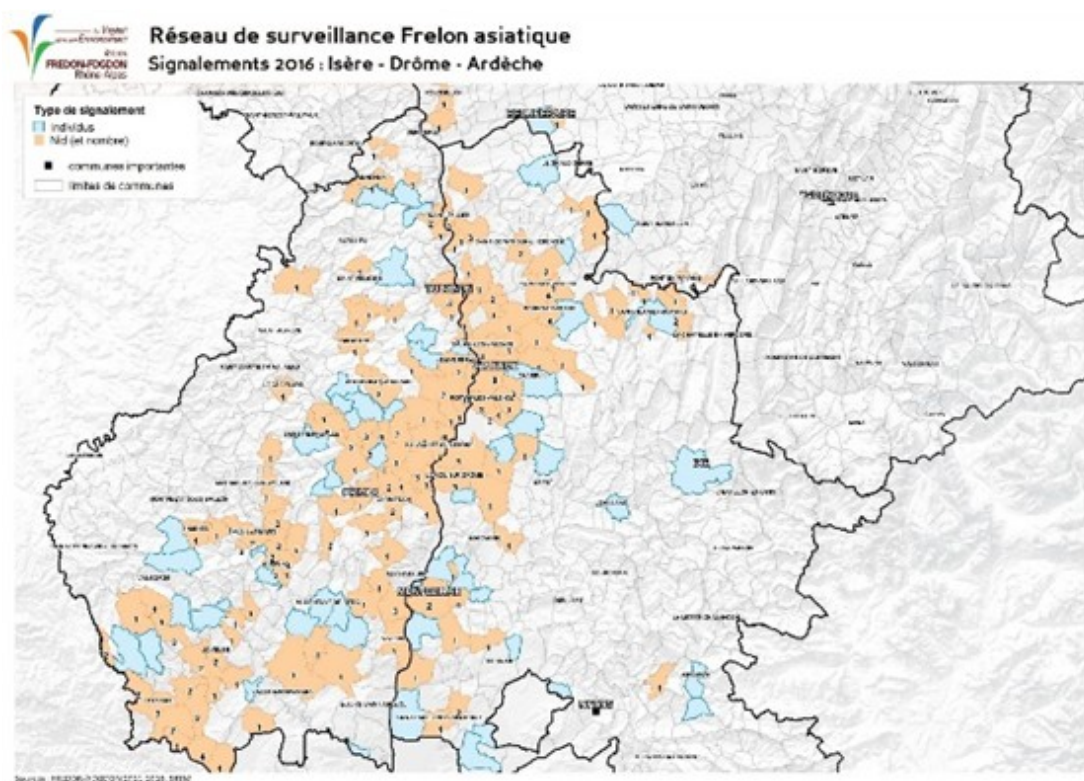
Décision Modificative N°1

Sur proposition de Madame le Maire, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents ou représentés, adopte la décision modificative N°1 sur le budget de la commune.

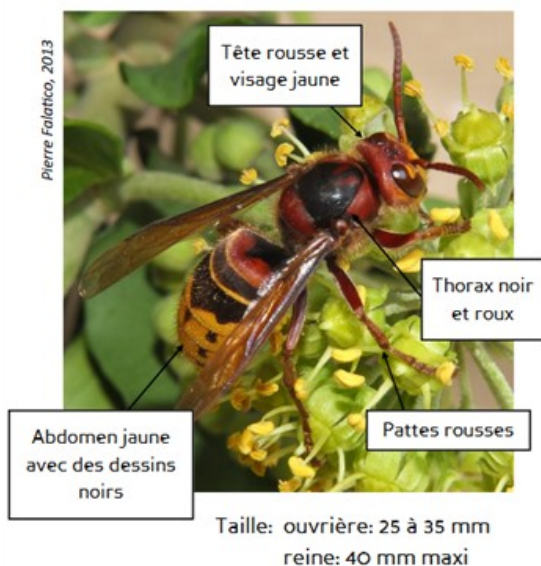
ENVIRONNEMENT

AVANCEE DU FRELON ASIATIQUE

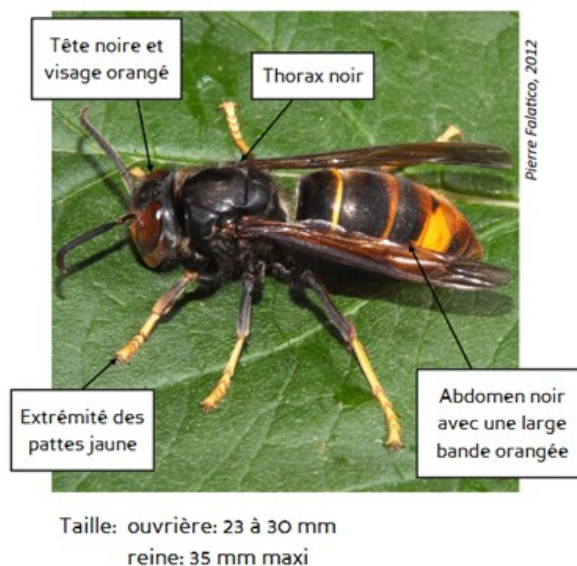
CONTACTER: M FREDON : 04 75 55 37 89 / d.baudendistel@fdgdon26.fr



FRELON EUROPEEN *VESPA CRABRO*



FRELON ASIATIQUE *VESPA VELUTINA*



Incivilités

Rappel : 2 containers pour les vêtements se trouvent au point de collecte du cimetière.

Des personnes ont encore été vu se débarrasser de leur encombrants dans les points propretés, d'autres jeter leurs déchets dans les mauvais containers, laisser faire les besoins de leur chien n'importe où..... Nous vous rappelons que ces actes sont sanctionnables et ont un coût pour la collectivité. S'il s'avère que ces comportements perdurent, nous serons contraints d'appliquer, comme les communes voisines, des méthodes radicales (procès verbaux, télé surveillance, amendes....).

Divers

Réunion avec le CAUE : préparation du cahier des charges en vue de l'appel d'offres « PLU ». Cet appel d'offres permettra de choisir le cabinet qui nous accompagnera pour la révision du PLU.



Une élève du Grand-Serre pour représenter la France !



Les élèves de CE2-CM1-CM2 ont participé au 31ème championnat international des jeux mathématiques et logiques, dont la demi-finale s'est déroulée sur le Grand-Serre le 18 mars pour les sélectionner. Parmi eux se trouve Célia Biscaïno, élève de CM2, qui a fini première au classement de sa catégorie (sur la photo avec sa camarade Juliette Orłowski, classée troisième). Le score de Célia lui permet d'être qualifiée pour la finale internationale, qui se déroulera les 30 et 31 août à Paris, et opposera les qualifiés d'une dizaine de pays. Nous lui souhaitons bonne chance !

La Maison de Santé de la Drôme des Collines et des Chambarans accueille avec grand plaisir un nouveau médecin le Docteur Audrey Lantheaume qui renforce l'équipe des professionnels de santé du Grand Serre.

Le Docteur Audrey Lantheaume assure deux journées de consultation par semaine au sein de la Maison de Santé : les mardis et les jeudis dans un premier temps. Les rendez-vous de consultation se prennent auprès du secrétariat du cabinet médical au 04 75 68 83 02.

Le cabinet médical est ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h 30 et le samedi matin de 9 h à 12 h.

Le secrétariat médical pour la prise des rendez-vous de consultation est ouvert le matin de 8 h 30 à 12 h 30 et l'après-midi de 13 h 30 à 17 h, sauf le mercredi après-midi.

En dehors des horaires d'ouverture du cabinet médical, vous pouvez contacter le 15 qui organise la permanence de soins et vous orientera en fonction du niveau d'urgence de votre appel.

La Maison Médicale de Garde assume une permanence de soins au sein des urgences de l'hôpital de Saint Vallier en semaine de 20 h à 22 h, le samedi de 14 h à 22 h et le dimanche de 8 h à 22 h. L'ensemble des médecins du secteur de garde participe à ce système qui permet une continuité de soins en dehors des horaires d'ouverture des cabinets médicaux.

L'Etat Civil :

Naissances:

27 avril 2017 Chancrin Côme
02 mai 2017 Martin Léonie
14 juin 2017 Conroux Cataleya

Mariages:

03 juin 2017 Le Harzic ange & Tcherniach Vanessa
17 juin 2017 Dumoulin Jean-Claude & Fullana Cécile

Décès:

08 Mai 2017 Vassal épouse Roux Yvette
27 juin 2017 Barré Jean-Marie

Porte de
Drôme Ardèche
Communauté de communes

**Vous cherchez un EMPLOI,
une ALTERNANCE ?**

**Vous cherchez des COLLABORATEURS
pour votre entreprise ?**

**OBJECTIF
EMPLOI**
PORTE DE DROMARDECHE

Numéro unique
04 75 23 54 44
www.portededromardeche.fr

En partenariat avec pôle emploi

Divers et la vie associative

Déclaration annuelle de ruches : Du 1^{er} septembre au 31 décembre.

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détectée.

Elle participe à :

- la gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- la connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- la mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française,

Elle doit être réalisée, chaque année, entre le **1^{er} septembre et le 31 décembre**. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site :

<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

En cas de besoin, contactez le service d'assistance aux déclarants :

Mail : assistance.declaration.ruches@agriculture.gouv.fr

Téléphone : 01 49 55 82 22

A NOTER : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire (entre le 1^{er} janvier et le 31 Août 2017). Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre 2017).



Location des bancs et tables du Comité d'animation.

Si vous souhaitez louer les tables et les bancs du Comité d'Animation, cela est toujours possible. Par contre, l'interlocuteur a changé. Désormais, il vous faudra contacter :

Daniel BERNARD au 06 62 78 35 51 - bernarddaniel@9online.fr

ou Sébastien RICHARD au 06 32 07 44 44.

Pour rappel, les tables et bancs sont prêtés gratuitement aux associations du village et au prix de 2EUR pour une table et 2 bancs aux particuliers.

Merci, Le Comité d'Animation.



Club du 3^{ème} âge « Les Sans-Soucis »

Ce mardi 27 juin, les adhérents du Club du 3^{ème} Âge "les Sans-Soucis" s'étaient réunis au cœur de l'après-midi pour fêter les anniversaires de leurs membres de la classe en 7.

Cette réunion traditionnelle s'est déroulée dans une ambiance particulièrement chaleureuse et conviviale et s'est achevée en chansons dans l'allégresse générale vers 19H.

Un très bon moment pour tous les participants.

Rappel:

Jeu 20 juillet : cuisses de grenouilles aux Ulèzes à St Donat. Les personnes désireuses d'y participer et encore non inscrites sont priées de le faire au plus vite auprès de M.

Odrat 04 75 68 84 93 ou de M. Point 04 75 68 88 78— 06 29 78 05 65.

Jeu 10 août : repas à La Bretonnière (cartes + pétanque + apéritif offert)



Dates des collectes de sang de l'année 2017 à Hauterives:

Les vendredi 28 juillet, vendredi 27 octobre, vendredi 29 décembre de 15 heures à 19 heures à la salle des fêtes d'Hauterives.

"Les malades ont besoin de tous ; faites ce don généreux"

FORUM DES ASSOCIATIONS:

**Il se déroulera le samedi 9 septembre au gymnase du Grand Serre de 8h à 13h.
« Venez choisir votre asso!!! »**

La vie associative

Quelques informations du CSG ATHLE (Ecole d'Athlétisme du Grand Serre)

Pour les enfants qui ont envie de découvrir l'athlétisme, le CSG ATHLE propose des séances d'essais au gymnase du Grand Serre début septembre.

Séances d'essais les mardis 5 et 12 septembre de 18h30 à 19h30 pour les enfants nés en 2005 et 2006.

Séances d'essais les vendredis 8 et 15 septembre de 17h45 à 19h00 pour les enfants nés de 2007 à 2011.

Renseignements au 06 21 23 09 52 et chrystellegonnet@free.fr

« Vive l'Athlé. et Sportez vous bien durant l'été !!! »



La vie de la bibliothèque :

La maison revisitée par le collectif Sorry Graffiti en résidence au Grand Serre le 31 mars , le 1er et le 2 avril rencontre un vif succès

La bibliothèque a eu le plaisir d'y accueillir 189 scolaires : toutes les classes des écoles du Grand Serre, les trois 4èmes du collège accompagnées de leur professeur d'art plastique et de 3 enseignants, 8 étudiants de 1ère Bac Pro Commerce du CFA d'Anneyron avec un professeur. Le bouche à oreille faisant son chemin, de nombreux rendez-vous ont été pris avec des personnes venant de Grand-Serre, de Hauterives, des environs de Valence, de l'Ardèche (111 personnes) et d'autres pour juin et juillet, des groupes venant de Grenoble (10 personnes), d'Anneyron (8 à 10 personnes) et un groupe d'adultes de l'hôpital de jour de St Vallier (15 à 20 personnes) ; d'autres rendez-vous sont pris

Chaque visite est commentée par une bénévole de la bibliothèque.

Les visiteurs surpris par ce qu'ils découvrent ne tarissent pas d'éloges sur les œuvres des artis-



tes. Tant que la maison « sera en vie », nous continuerons à la partager.

Si vous n'avez pas encore eu la curiosité d'entrer dans la maison, nous vous invitons à prendre rendez-vous en téléphonant à la bibliothèque : laissez un message avec votre nom et votre n° de téléphone ; nous vous rappellerons pour fixer une date.

Cabine « Boîte à livres »

Peut-être l'avez-vous vue à proximité de la poste et de Vival ? : l'ancienne cabine téléphonique, depuis



avril, est devenue Boîte à livres. Elle permet le libre accès aux livres et revues déposés par tous. Le principe : Chacun emprunte et dépose à son tour romans, documentaires, revues

..... Utilisez là, approvisionnez là. Elle est ouverte à tous, habitants du village ou vacanciers de passage.

Info bibliothèque

La bibliothèque sera ouverte tout le mois de juillet les mercredis de 17 à 19 h et les vendredis de 10 à 12 h. Dernière permanence le vendredi 28 juillet.

FERMETURE tout le mois d'août – réouverture le vendredi 1er septembre.

Permanences des samedis : à compter de

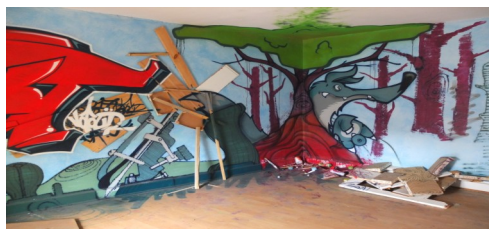
septembre : ouvert les 1er et 3eme samedis du mois soit 2 et 16 septembre -7 et 21 octobre - 4 et 18 novembre -2 et 16 décembre.

Nous avons acquis de nombreuses nouveautés chaque mois et nous sommes abonnés à Avantage depuis peu (outre nos abonnements à Epines Drômoises et Etudes Dromoises).

Infos diverses

Nous avons la possibilité d'aller en car avec une association amie « Lecture et culture de Viriville » voir des spectacles le soir à la MC2 de Grenoble à des conditions intéressantes. Si vous souhaitez y participer, contactez nous au 04 75 68 90 70 ou de préférence par messagerie bib-grandserre@orange.fr.

Nous envisageons en septembre de participer avec « les Amis de Louis Aragon et Elsa Triolet » à la promenade littéraire autour de St Donat (6 kms environ - temps de marche facile + lecture environ 3 h sur une demie journée 14 h/17h mais les horaires peuvent être discutés – inscription gratuite). Contactez nous pour détail et inscription.



la bibliothèque RECRUTE des bénévoles. Si vous avez un peu de temps libre, si vous aimez lire et si vous aimez les relations humaines, contactez nous soit par tél soit par e-mail. Nous avons besoin de vous pour assurer la vie de la bibliothèque et développer d'autres animations ou choix.



La vie associative

Challenge d'escalade - 8 avril 2017 -
Les médaillés sur le podium

Club et école d'escalade « Grand Serre à bloc »
Fin d'année, on prépare la rentrée !!!

L'année 2016-2017 du club se termine. Sur ces derniers mois étaient au programme : des séances de grimpe en extérieur pour l'ensemble des enfants de l'école d'escalade : sur blocs aux Roches qui Dansent à Saint Barthélémy de Vals, et en falaise à Rochefort-Samson. une séance d'accrobranche au Parc Oasis Aventura pour la toute dernière séance...

(malheureusement un peu perturbée par les orages).

un week-end du côté du lac d'Aiguebelette autour d'activités variées : accrospéléologie, canyoning, escalade, baignade, barbecue... !!!

Un grand merci à tous, adhérents, grimpeurs, parents pour vos inscriptions, vos participations aux événements proposés, votre implication... qui nous permettent de maintenir et développer les activités de l'école et du club.

Quel sera le programme pour l'année prochaine ?

Affilié à la Fédération Française des Clubs Alpains et de Montagne (FFCAM), le club d'escalade du Grand Serre « Grand Serre A Bloc » propose :

des cours aux jeunes entre 6 et 17ans ainsi qu'aux adultes ;

des créneaux libres d'accès au mur pour les adhérents : ouvert le lundi, le mercredi et le vendredi... voire le dimanche ;

des sorties en extérieur, comme sur cette fin d'année : escalade sur sites naturels (falaise et blocs), canyoning, accrobranche... (chaque année des nouveautés !!!)

des événements pour permettre à tous de se retrouver : goûter de Noël du club, challenge d'escalade, week-end multi-activités...

Pour nous rejoindre ou renouveler votre adhésion, nous vous proposons de nous retrouver lors de notre **PORTE OUVERTE** qui se tiendra le **MERCREDI 13 SEPTEMBRE** à partir de 18h30 au gymnase du Grand-Serre. Ce moment est l'occasion de venir découvrir l'escalade, de rencontrer des bénévoles du club et le moniteur, de s'inscrire au cours et souscrire sa licence.

Si vous souhaitez plus d'informations, des renseignements sur les cours et activités proposés... et nous rejoindre, n'hésitez pas à visiter notre site internet (www.ffcamlgrand-serre.com) et à nous contacter (lgsab26@gmail.com).

Pour le club d'escalade du Grand Serre « Grand Serre A Bloc »,
le bureau : Président : Vincent BRUNEL ; Trésorier : David POURAT ; Secrétaire : Marie-Alix ALLEMAND.



Week-end multi-activités - 10 et 11 juin 2017 -

L'équipement avant le départ pour le canyon du Grenant

Championnat d'Europe Twirling Bâton

Alexy Bernard a représenté du 12 au 17 avril la France, son club « les Dauphines du Grand-Serre » et sa région au championnat d'Europe de Twirling Bâton à **POREC en (Croatie)**.

Il revient avec le titre de **vice champion d'Europe** en solo 1 bâton, une 3ème place en solo 2 bâtons et une 5ème place en danse solo

Championnat de France Twirling Bâton

Retour du championnat de France qui se déroulait à Sélestat en Alsace.

5 récompenses sur 7:

Alexy : champion France en solo 2 et 3 bâtons catégorie avancé cadet, vice champion de France en 1 bâton et en danse solo en avancé cadet.

Stacy Bernard et Flavie Journoud nous ont fait une énorme surprise en revenant avec la 4ème place en duo catégorie débutant cadette.

En solo, elles n'ont pas démerité.

Championnat de France Majorettes le 18 juin à Chaponost(69)

Retour du championnat de France Majorettes où les Dauphines ont fait « carton

plein »

Sont sélectionnés pour le championnat d'Europe Majorettes à **ALMER en hollande** du 5 AU 8 octobre 2017.



Alexy, Stacy, Noelly, Grégoire, Colline, Eugénie, Flavie, Louann, Anaëlle, Léandra et Katalina

Sélectionnées en équipe, en solo accessoires et duo accessoires pour le championnat d'Europe :

Solo accessoires cadette

1ère Anaëlle Ferrier

3ème Stacy Bernard

Duo accessoires cadette

1ère Anaëlle FERRIER et Flavie JOURNOUD

3ème Stacy BERNARD et Louann LA-GAY

les équipes

1 équipe Parade arrêtée et 1 équipe para-

de accessoires ont fini 1ère et ont décroché le titre de Championnes de France. La parade accessoires est sélectionnée pour le championnat d'Europe Un ENORME BRAVO A TOUTES ET TOUS

Festival Majorettes

Un petit mot concernant le Festival de Majorettes qui c'est déroulé le 24 juin au Grand-Serre.

Cela aurait dû être une très belle journée ; malheureusement, peu de personnes assistèrent au défilé dans le village et au spectacle qui s'est déroulé à l'extérieur du gymnase

Les Dauphines réalisent de très belles performances et elles étaient fières de recevoir ces clubs venant de Albertville, Modane et Roussillon.

Date à retenir

Samedi 9 Septembre à partir de 18h30 soirée démonstration des Dauphines au gymnase du grand serre

Spectacle Gratuit

Nous vous attendons nombreux!!!

Tous les bénéfices serviront pour le déplacement à l'Europe Majorettes, en Hollande en Octobre.

Le Grand Serre pratique

MAIRIE www.legrandserre.fr ☎ 04 75 68 83 71 — 📠 04 75 68 85 96 Courriel commune-du-grand-serre@orange.fr Le secrétariat de mairie est ouvert au public du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12h00 fermé le mercredi samedi de 10 h 00 à 11h30 Madame le Maire reçoit sur RDV les mardis et vendredis de 10h00 à 11h00 Les adjoints reçoivent également sur RDV.	EOVI Services & Soins Une permanence du service de maintien à domicile 7j/7 et 24h/24, garde de jour et garde de nuit, personnes âgées, handicapées, retraitées ou pas, grossesses pathologiques, aide aux mères... est assurée au bureau EOVI, place de la Galaure à HAUTERIVES tous les mardis et vendredis matin de 9h00 à 12h00 ☎ 04 75 03 53 90 Courriel c.moulin@eovi.fr
Agence postale COMMUNALE ☎ 04 75 23 34 83 du lundi au samedi de 8h30 à 11h30 Fermée le mercredi	Caisse primaire d'assurance maladie Rue Anatole France 26240 SAINT VALLIER ☎ 36 46
ERDF Dépannage 0972 675 026	GRDF En cas de problème ou d'odeur de gaz, contacter le numéro vert ☎ 0800 47 33 33 ou par le site www.grdf.fr
Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique Nord Drome (CLIC) CLIC Drôme-Nord 23, rue des Malles 26240 SAINT VALLIER ☎ 04 75 23 62 30 — 📠 04 75 23 06 29 Courriel cfucili@ladrome.fr	DECHETTERIES SIRCTOM Horaires d'ouverture des déchetteries de CHATEAUNEUF de GALAURE et ST SORLIN en VALLOIRE du lundi au samedi de 8h30 à 12h00 puis de 13h00 à 18h00 en été du lundi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00 en hiver ☎ 04 75 68 61 02
SERVICE DES EAUX VÉOLIA Site internet service-client.veoliaeau.fr En cas d'urgence, téléphoner à la Générale des Eaux ☎ 09 69 32 34 58 Nouveau: permanence du lundi au vendredi de 9 h à 12 h , 18 ZA les Airs à Châteauneuf de Galaure	ASSISTANCE SOCIALE Centre Médico Social 3 rue Etienne Vassy 26390 HAUTERIVES ☎ 04 75 68 83 77 — 📠 04 75 68 89 69
MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE Possibilité de permanence sur la commune de HAUTERIVES. Prendre RDV ☎ 04 75 68 87 39 (Perm. Hauterives) ☎ 04 75 75 68 68 (MSA) ou par internet www.msa26.fr rubrique prendre rendez vous	BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE Permanences Lundi 16h45 à 18h00 en période scolaire Mercredi 17h00 à 19h00 été, à partir du dernier week-end de mars Mercredi 14h00 à 16h00 hiver, à partir du dernier week-end d'octobre Vendredi 10h00 à 12h00 Le 1er samedi de chaque mois de 10h00 à 12h00 04 75 68 90 70 Courriel bibgrandserre@orange.fr
MARCHE Tous les vendredis matin sur la place de la Mairie	En attendant la présence d'un nouveau conciliateur sur la commune, vous pouvez vous adresser à la Maison de la justice et du droit Mr COHET 5 bd Gabriel Péri 26100 Romans ☎ 04 75 70 68 00

Bulletin municipal du Grand-Serre, Trimestriel (4 éditions/an)

par la Mairie du Grand-Serre, 1 place de l'Hôtel de Ville 26530 Le Grand-Serre

Réalisation: Commune du Grand-Serre - Directeur de la publication: Agnès Genthon

Rédaction: Nicolas Cettier, Sonia Giraud, Marc Rostaing